

Choses de Savièse

Autor(en): **Luyet, Basile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **26 (1925-1926)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Choses de Savièse.

Par M. l'abbé BASILE LUYET, professeur.

I. L'Habitation à Savièse.

LA VIE A SAVIÈSE.

Le territoire de Savièse se trouve partagé par la nature en trois régions caractérisées chacune par sa végétation et ses conditions de vie, ce sont le village, le *mayen* et la montagne. Sous le nom de village (*en bas à la maison*) on entend, non seulement les habitations, mais, d'une façon générale, toute la région située au-dessous des grands «bisses» d'irrigation. C'est la région cultivée qui comprend comme végétation, en commençant par les zones les plus inférieures, les vignobles, les champs de blé, les jardins, les vergers, puis les prés moins fertiles appelés *bâtards*, et enfin la partie inférieure de la zone des forêts.

Au-dessus se trouvent les *mayens*, formés seulement de pâturages et de grands bois. Ils s'étendent jusqu'à la limite supérieure de la zone des forêts.

De là et jusqu'au voisinage des glaciers, c'est la végétation des grandes altitudes, c'est la *montagne*, formée uniquement de pâturages.

Pendant environ huit mois de l'année, du début d'octobre à la deuxième quinzaine de mai, tout Savièse est au village. Pendant la belle saison, du 10 juillet au 20 septembre, à quelques jours près, les troupeaux sont à la montagne, répartis en cinq groupes de cent à deux cents pièces de bétail chacun. Une dizaine de pâtres et de vachers sont préposés à la garde de chaque troupeau. Ils logent ensemble et n'ont à leur disposition que deux ou trois chalets. Ce régime ne date pourtant que d'une trentaine d'années. Autrefois des «*pâtresses*» réunissaient des troupeaux de quinze à trente pièces de bétail dont elles prenaient la charge. Elles logeaient, avec leurs enfants, chacune dans son chalet, ce qui exigeait, dans chaque montagne, une dizaine d'habitations. — Pendant le reste de l'année on fait aux *mayens* deux saisons : la première, de la fin de mai au début de juillet, porte le nom de *mayen de printemps* ; la deuxième, pendant les derniers jours de septembre, est le *mayen d'automne*.

Au *mayen* chaque famille a son chalet, ses propriétés et son bétail. Le *mayen* est en quelque sorte une villégiature, mais une villégiature réservée aux femmes et aux enfants en bas âge. Dès que l'enfant sait tenir un outil, on lui enseigne qu'il est honteux pour lui de vouloir quitter le village où il a du travail pour l'année entière.

L'habitation étant en rapport avec le mode de vie, nous aurons à parler successivement de l'habitation au village, du chalet de *mayens* et du chalet de montagne.

AU VILLAGE.

La maison. (Fig. 1.) Les plus anciennes habitations de Savièse, à part quelques exceptions qui ne nous intéressent pas, parce qu'elles sont d'une architecture plus étudiée, ont au maximum deux cent cinquante ans d'existence¹⁾. On y distingue deux appartements nettement délimités : *la chambre* et *la cave*. Nos pères des siècles passés estimaient que les besoins les plus impérieux de la vie étaient de garantir sa propre personne et de s'assurer la conservation des provisions de vivres.

¹⁾ La plus ancienne date que nous ayons recueillie est 1657.

La cave, en effet, qu'on appelait plus justement cellier, était autant une dépense qu'une cave à vin. Elle se trouve directement sur la terre nue. D'un côté on y voit une ou deux rangées de tonneaux posés sur deux grosses poutres, à 80 cm environ au-dessus du sol. Plus loin, à l'un des angles, des piquets fixés en terre maintiennent les planches qui isolent le petit coin des pommes de terre. Un long râtelier, fixé au plafond, supporte une douzaine de fromages rangés par ordre d'ancienneté. Des morceaux de viande fumée et des jambons sont suspendus par de petits crochets en fil de fer à des tringles fixées au plafond. Des bombonnes de vinaigre ou d'eau de vie occupent les quelques places qui restent encore. Enfin, au beau milieu, nous trouvons le *tonneau de choucroute* dont on a tant médité et qui a fini par disparaître.

La chambre est vaste mais sombre. Les fenêtres sont excessivement petites (environ 40 cm sur 50), mémorable souvenir du temps où l'on payait l'impôt sur la lumière. A l'un des angles de la chambre, de grands rideaux aux couleurs éclatantes, fixés au plafond, cachent deux ou trois lits superposés, mobiles sur des roulettes et glissant les uns sous les autres. Le plus élevé a quelquefois 1 m 50; on y monte en passant sur l'*arche*. L'*arche* est une armoire de forme rectangulaire, s'ouvrant à sa partie supérieure par un couvercle à charnières, et portant des initiales et des dessins variés sur sa face

antérieure. Elle contient les habits des dimanches et, dans une *cachette* ou compartiment spécial, l'argent et les objets de plus grande valeur. On cite le nom de certains richards qui devaient s'asseoir sur l'*arche* pour en faire baisser le couvercle. Une autre armoire, plus petite, l'*arche-banc* permet aussi, comme la première, de s'asseoir pour faire la causerie, ou comme on dit, pour «courtoiser». Celle-ci contient les habits des jours, entassés pêle-mêle. Le samedi soir on attache ensemble tous ses habits avec un lacet ou un lien de bas et on les jette dans l'*arche-banc*. Près des fenêtres se trouve une lourde table en bois dur, avec un banc de chaque côté; les chaises sont inconnues. Il y a bien quelquefois, à côté du fourneau, une sorte de fauteuil primitif et d'allure peu banale, c'est un tronc de noyer évidé en rond, fixé sur une base qui sert de siège, supporté par quatre pieds et taillé de façon à présenter des bras comme un fauteuil. On l'appelle le *gros escabeau*.

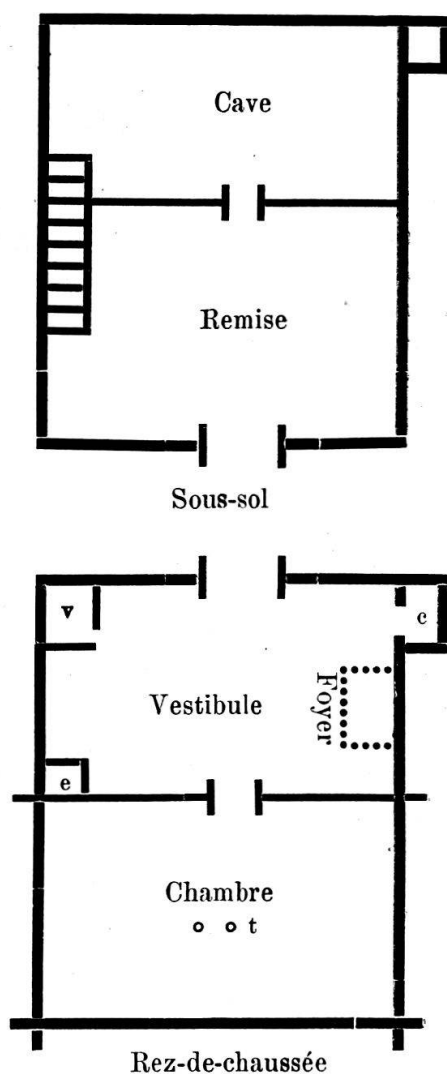


Fig. 1. Maison à Savièse

- v: vestiaire appelé chambron,
- c: cabinets d'aisance,
- e: escalier venant de la remise,
- t: trous utilisés pour suspendre les pièces à dépecer.

Dans le tiroir de la table on conserve du pain, du fromage, des noix et des fruits secs pour les besoins de la journée. Le fourneau est en pierres taillées, le plus souvent de forme ronde. Il est ordinairement orné d'un écusson et porte des initiales. Une *excavation* permet de faire cuire des poires ou des pommes. Une distance d'environ 20 cm le sépare du plancher, c'est le domicile habituel du chat et c'est aussi la place des souliers malpropres. Sur le fourneau se trouvent des supports horizontaux en bois servant à étendre le linge à sécher. A mentionner encore le dispositif supportant la lampe à huile : c'est une planchette étroite adaptée par l'une de ses extrémités au milieu du plafond, tournant autour de ce point et transportant ainsi tout autour de la chambre, la lampe suspendue à l'autre extrémité. Il reste encore une place disponible au-dessus de la porte, elle est occupée par le «*tablar des tomes*», c'est une planche où sont rangées les «*tomes*» les plus fraîches, en premier lieu celles qui n'ont pas encore, comme on dit, *les quatre Ave Maria*, c'est à dire qui n'ont pas été faites avant qu'on ait dit quatre fois l'angelus. Elles sont là à la portée de la main pour recevoir les soins voulus avant d'être transportées à la cave ou au grenier. Pendant que les tomes sont au «*tablar*», il y a toujours un «*Rhone*» de liquide par terre ; on attend que la saison soit finie pour laver la chambre à fond. Tout autour de la chambre on voit des images de saints appuyées à la paroi et fixées au plafond, en position très inclinée ; ce sont le plus souvent des gravures sur verre que les antiquaires apprécient beaucoup actuellement. La place réservée à l'esthétique est, comme on le voit, assez restreinte. Il faut cependant mentionner encore, à ce sujet, la «*filière*», c'est la poutre principale qui soutient le plafond et qui court sur toute la longueur de la chambre. Elle est ornée de dessins, d'ailleurs peu variés, et porte quelques inscriptions parmi lesquelles, le plus souvent, les noms des propriétaires. On dit à Savièse que les plus belles «*filières*» du Valais se trouvent à Evolène, et que, dans ce pays, on est passé maître dans ce genre de décoration. Les Evolénards auraient parfois payé fort cher ces poutres d'un mètre de large qu'ils se sont procurées en coupant, en contravention, les plus beaux mélèzes de leurs forêts. Mais sur une pareille surface l'artiste peut s'en donner à cœur joie. — Sur la «*filière*» on remarque quelquefois une série de croix en cire. Il y en a autant que d'enfants dans la famille. C'est la sage-femme qui les pose après le lavement du nouveau-né. Les parents ont à lui indiquer à quelle distance de la paroi elle doit placer la première pour que la série s'échelonne régulièrement.

En sortant de la chambre on arrive dans une espèce de hall, le vestibule, dont le fond est en grosses dalles. D'un côté se trouve le foyer, avec la cheminée. On y voit suspendue la viande à fumer. A l'un des angles on a construit une petite chambre en bois, appelée le «*chambron*». Elle est destinée à recevoir les cotillons, car ces vêtements demandent des soins spéciaux pour conserver leurs plis réguliers. En cas d'incendie, le premier devoir de la maîtresse de la maison, dit-on, est de courir au «*chambron*» pour sauver sa brassée de cotillons. Sur le mur qui fait face au foyer, on a fixé dans la maçonnerie des cornes de chèvres ou de béliers, on y accroche les scies, les cordes à foin, les fléaux, les cannes, les serpes, etc. En dehors de la maison, mais avec une porte de passage intérieure, se trouvent quelquefois les cabinets d'aisance ; souvent ils font défaut.

Une échelle conduit du vestibule à un galetas, situé au-dessus de la chambre. A l'entrée, un tonneau, scié en deux, contient des noix et des fruits secs. En arrière se trouvent les traditionnelles *arches à blé*, contenant, dans trois compartiments différents, les réserves de froment, d'orge et de seigle. Plus loin, dans le coin, on voit un tas de feuilles d'ormeaux qu'on a recueillies pour les porcs. Au passage, on heurte des sonnailles qui restent là, tout l'hiver, suspendues à un chevron. Un râtelier, contenant une vingtaine de pains noirs, est suspendu au même chevron. On remarque encore un tas de haricots dont on trie les gousses pendant l'hiver, et tout au fond le système de bissacs ou les «*panières*» allongées d'autrefois, dont on chargeait les mulets pour se rendre au mayen. Enfin le juchoir des poules se trouvait au galetas pendant la belle saison, et, dit-on, dans la chambre, derrière le fourneau, pendant l'hiver.

La remise est encore une espèce de hall, mais dont on comprend davantage la raison d'être. On y trouve les outils tels que les pelles, les pioches, les haches, la charrue; quelquefois c'est le local où l'on équipe et où l'on soigne le mulet. On y coupe le bois, on y fait la lessive et la boucherie. Aussi a-t-on soin, en construisant, de ménager, au fond de la chambre, deux petits trous pour fixer les cordes servant à soutenir l'animal pendant le dépeçage. Un escalier intérieur conduit de la remise à l'étage supérieur.

La maison d'autrefois n'ayant ordinairement qu'un étage, n'exigeait pas de fondements profonds. Elle était toute en pierres, sauf la chambre qui était en poutres sciées, se croisant aux angles, comme l'indique la figure. On dit qu'on faisait bouillir des pommes de pins avec le plâtre, et que cette addition de résine en faisait un ciment à toute épreuve, bien plus résistant que tous les ciments d'aujourd'hui. Les maçons mélangeaient au mortier qu'ils utilisaient pour les quatre coins, du pain bénit de Sainte-Barbe. Lorsque les charpentiers avaient posé le faitage et qu'ils y avaient fait la croix aux deux extrémités, on célébrait l'évènement par une «*raclette*». La construction terminée, on décorait le *banc du chat*; on appelle ainsi la poutre de base des fenêtres. Ces décorations sont des arabesques, d'ailleurs peu compliquées, en différentes couleurs. On ajoutait ensuite une inscription par laquelle on rendait grâce à la Providence pour son assistance pendant les travaux, et on complétait le décor par des rosaces ou des écussons ou, ce qui est le thème le plus habituel, par deux «*chanes*», placées en face l'une de l'autre, chacune avec son verre, la première de vin blanc, la deuxième de vin rouge (Fig. 2).

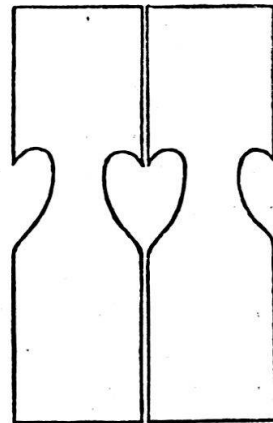
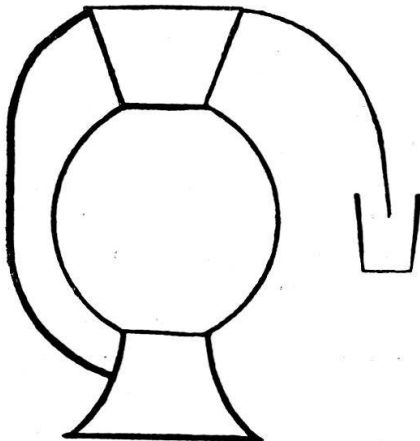


Fig. 2. La «chane» et le verre

Fig. 3. Coupe des planches d'une galerie

Lorsque la maison devait avoir deux étages, le premier était occupé entièrement par des greniers et n'était pas habité. On l'appelait *l'étage des «salières»*. On y construisait alors des arches à blé en maçonnerie. Les *galeries* en bois que l'on trouve si nombreuses actuellement, et qui semblent être le complément obligé du chalet valaisan, sont probablement d'origine bien postérieure, à Savièse du moins. On les trouve dans des maisons fort anciennes, mais elles semblent avoir été ajoutées après coup car, pour s'y rendre, on doit quelquefois passer par les fenêtres. Le dessin formé par l'ajustement des planches de ces anciennes galeries est toujours le même. Il représente un cœur comme le montre la figure 3. Pour protéger la maison et attirer sur elle les bénédictions du ciel, on fixe sur la porte une croix de fleurs qu'on renouvelle chaque année en la fête de Saint-Jean.

Le grenier est une annexe des maisons qui n'ont pas l'étage des «salières». C'est une construction carrée, en poutres croisées aux angles. La porte est souvent double. Le grenier est posé sur quatre troncs surmontés chacun d'une dalle ronde, dans le but, dit-on, d'empêcher l'accès des rats. Il contient les réserves de vivres; viande, fromage, blé, noix, etc. Sous le grenier se trouve une construction en pierres, à demi enfoncée dans la terre, le *petit-cellier*. Il est obscur, sans fenêtre; on y met la choucroute, les pommes de terre, etc.

La grange-écurie est un bâtiment indépendant. L'écurie est placée sous la grange, elle est toute en pierres. Seuls les quatre coins de la grange sont en maçonnerie, les parois sont formées de planches brutes, simplement clouées et placées verticalement. Elle contient un tas de foin, un tas de regain. et au-dessus, sur un échafaudage, des fagots, des feuilles d'ormeaux, etc.

Le «racard» est une grange réservée à la paille et au blé. Il est construit comme la grange mais ordinairement sans l'étage inférieur. Comme le grenier, il est supporté par des troncs et des dalles. Le «racard» est partagé en trois parties: deux latérales destinées à recevoir les gerbes aussitôt après la moisson, et une centrale, l'aire, pour battre le blé. Cette dernière partie est solidement construite avec des poutres s'emboîtant latéralement et s'étendant sur toute la longueur du bâtiment. Sous le «racard» il y a quelquefois une écurie à moutons ou un entrepôt pour la litière, les fagots, etc.

Enfin nous mentionnons simplement les constructions ayant un but spécial et qu'on retrouve presque partout à la campagne, telles que le four banal, les pressoirs, les moulins, les scieries, etc. Les chapelles et les constructions destinées au culte sont toujours d'une architecture plus savante.

Les descriptions que nous venons de donner se rapportent, pour la maison et le grenier, au siècle passé, pour les autres constructions à l'état actuel. Le grenier ne se construit plus du tout actuellement. Quant à la maison, la première modification importante qu'on y a introduite fut la séparation de la cuisine, puis la suppression du vestibule et de la remise, l'augmentation du nombre des chambres, la construction des «salières» dans le sous-sol. Les arches, arches-bancs, lits à trois étages, et en somme, presque tout le mobilier intérieur, n'est plus ce qu'il était encore il y a cinquante ans. Plus de foyer, plus de chambron; et enfin, pour couronner l'œuvre du progrès moderne, l'électricité a remplacé partout la si poétique mais si peu commode lampe à huile que les enfants aimaient tant à mouvoir autour de la chambre, mais dont il est certainement plus intéressant de dissenter que de se servir.

AU MAYEN.

Les seules constructions qu'on rencontre aux mayens sont les *chalets*. Les plus anciens, qui ne datent d'ailleurs que de 1850, sont d'une architecture très élémentaire (Fig. 4). Une seule entrée aboutit à la pièce habitée et à l'écurie, qui n'en est séparée que par une cloison. Un troisième compartiment, le grenier, sert de laiterie et de dépôt pour les provisions de vivres. L'écurie est recouverte d'un plafond rudimentaire sur lequel on entasse le fourrage, et dont les planches servent de gîte pour la nuit. Des billes de bois, non équarries, simplement superposées, constituent toute la charpente du chalet. On garnit les vides avec de la mousse, ou plus négligemment, avec le premier mortier qui se présente, c'est à dire celui que l'on retire de l'étable.

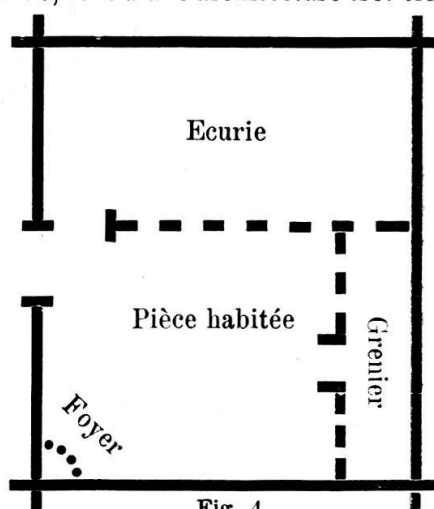


Fig. 4

Chalet à Savièse, en 1850

Les constructions datant de 1880 et 1890 dénotent un progrès considérable (Fig. 5). L'écurie est séparée de toutes les autres pièces; elle a son entrée séparée de celle du chalet proprement dit. Un escalier, ou une échelle, conduit de la pièce habitée à une autre pièce qui forme comme un étage au dessus de l'écurie et dans laquelle se trouvent: d'un côté, un tas de foin, de l'autre, un lit, ou le plus souvent, des draps étendus sur de la paille; des habits et des couvertures sont suspendus à la paroi. C'est la «grange». La charpente du chalet est en poutres carrées, travaillées à la scie; les soubassements sont en maçonnerie.

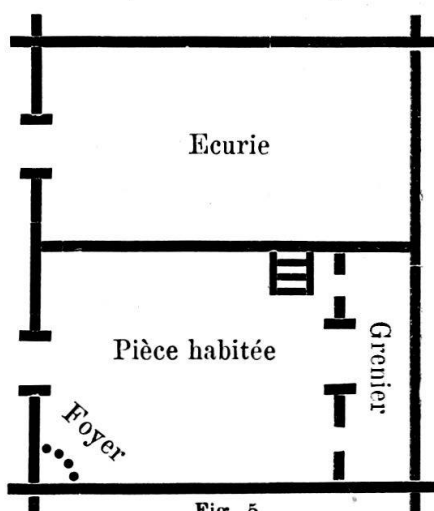


Fig. 5

Chalet à Savièse, en 1880

Enfin, les constructions datant de 1915—1920 ont toutes une, et parfois deux chambres d'habitation, séparées de la grange. De plus, les maîtres, comme on les appelle, c'est à dire les charpentiers, ont appris à se servir du rabot.

Près de la porte d'entrée du chalet se trouve le *foyer*. C'est une simple surélévation en maçonnerie, qui permet d'attiser le feu plus facilement. Au-dessus, une dalle forme comme un toit, c'est le *fumoir*. On y met fumer le «cérac», depuis qu'il est d'usage d'en faire; on y pose également le sachet de sel, la bouteille de présure, les allumettes et les petites bûches résineuses en bois de pin servant de torches d'allumage. On suspend les marmites sur le feu au moyen du *tour*. C'est un tronc de sapin d'environ dix centimètres de diamètre, placé verticalement, et tournant sur lui-même. Une branche, qu'on a coupée à mi-longueur, sert de suspenseur. Au milieu du chalet se trouve la table, c'est un gros tronc d'arbre placé verticalement, on s'assoit autour sur de petits troncs ou sur des «selles», ou sièges à un pied, servant à traire. A la paroi, on remarque le «*cuilleret*», c'est une petite branche de

sapin dont les deux extrémités sont enfoncées dans le mur, et qui forme anse, de façon à recevoir les cuillers en bois qu'on y suspend. D'autres morceaux de bois, fixés dans le mur, permettent de suspendre les ustensiles de cuisine et, en particulier, la passoire à lait, qui est un gros entonnoir de bois, bouché par un tampon de racines. Une petite croix de bois, des images et un chapelet sont suspendus à l'autre paroi. Sur la porte se trouve également la croix de fleurs de la Sain-Jean.

Au grenier il n'y a que des étagères sur lesquelles on pose les tomes, les jattes à lait, et les provisions de différentes sortes contenues chacune dans un petit sac.

L'écurie ne présente rien de particulier. On y conserve toujours, comme litière, derrière la porte, un gros tas de débris, formés, en grande partie, de feuilles de sapin sèches et de poussière de bois décomposé, ramassés dans les forêts.

A LA MONTAGNE.

Le chalet de montagne est un gîte formé de quatre murs et d'un toit à une seule face. Les murs, non crépis, ont environ 1 m 50 de haut, de sorte que la porte, qui est formée par la poutre de base de l'échafaudage du toit placée directement sur le mur, est si basse qu'on ne peut pas y entrer debout. La couverture est en ardoise du pays, c'est une ardoise pierreuse, épaisse et lourde. L'intérieur du chalet forme une seule pièce. D'un côté se trouve le lit, c'est un tas de paille posée sur la terre nue, retenue par une bille de bois que maintiennent des piquets fixés en terre; sur la paille sont étendus des draps, des couvertures et la pelisse, qui est une couverture en peau de mouton. Le foyer et le tour sont à peu près pareils à ceux des mayens. Sur le fumoir on voit des rangées de «céracs» disposés sur des tavillons, les uns avec une petite bûche de bois en travers, ce sont les «céracs» gras. Le chalet de montagne n'est jamais fermé, souvent même il n'a pas de porte.

Le grenier est un bâtiment beaucoup plus imposant. Il est commun pour toute la montagne, c'est à dire pour cinq ou six pâtresses. C'est une construction solide, toute en pierres, blanchie à la chaux, ayant quelquefois deux étages et une porte double fermant à clef. A l'intérieur on ne voit tout autour de soi que des étagères à beurre et à fromages. A la montagne, pour le signaler en passant, les troupeaux étant plus nombreux qu'au mayen, on fait les gros fromages dont on se sert pour la «raclette», au mayen on fait les tomes.

Lorsqu'il fait très mauvais temps, on conduit les troupeaux dans un abri immense, formé de quatre murs et d'un toit, et s'ouvrant par plusieurs portes, on l'appelle «*Vétrille*».

En se promenant aux alentours des chalets on remarque encore, devant les plus grosses pierres, une construction n'ayant pas un mètre de haut et large de un à deux mètres carrés, avec une espèce de trou comme porte, ce sont les «*boîtons*» des porcs.

Dans l'ensemble, le changement de régime et la disparition des pâtresses n'ont guère modifié, ni le mode de vie, ni les conditions de l'habitation à la montagne; les détails que nous venons de donner représentent encore l'état de choses actuel.